



Photo : Maison Saint Jean-Baptiste  
Chef lieu - Juin 2007

## SOMMAIRE

N° 13  
Juin  
2007

### Edito du Maire

#### Vie Municipale

- ✓ Des travaux de rénovation à la bibliothèque !
- ✓ Pêle-mêle
- ✓ Rénovation du Presbytère
- ✓ Travaux sur la Commune
- ✓ Quelques gestes d'incivilité
- ✓ Sous-sol de l'école maternelle
- ✓ Acquisitions/cessions
- ✓ Protection des cendres funéraires
- ✓ Extraits des délibérations

#### Vie locale

- ✓ Les écoliers découvrent...
- ✓ Des futurs basketteurs à l'école primaire de Viry
- ✓ Une gagnante à l'E.H.P.A.D.
- ✓ Nouveaux commerçants
- ✓ Fête du 14 juillet 2007
- ✓ Carrières d'inertes

#### Vie associative

- ✓ Les activités de l'APE de Viry...
- ✓ Bibliothèque - Viry lire
- ✓ MJC : sorties et manifestations
- ✓ Les Pantaïstes remontent sur les planches !
- ✓ L'été avec la compagnie des gens d'ici
- ✓ L'association Kampung Bantul
- ✓ Le Souvenir Français

#### Vie intercommunale

- ✓ Difficultés à vous déplacer ?
- ✓ Fête nationale Suisse
- ✓ La Communauté de Communes du Genevois vous informe...

#### Vie pratique

- ✓ Réchauffement climatique
- ✓ Rampa forme et embauche des jeunes...
- ✓ Un jardin naturel, quelques astuces
- ✓ Aide aux projets citoyens des jeunes
- ✓ Feu et bruit... Respect du voisinage
- ✓ Assainissement
- ✓ Passeports
- ✓ Recensement Service National
- ✓ Correspondant défense

### Numéros utiles

### Prochains rendez-vous



Visitez notre site internet : [www.viry74.fr](http://www.viry74.fr)

## *Matériaux inertes : quel avenir ?*

La contestation, par des riverains, qui s'est manifestée suite à l'autorisation délivrée par Monsieur le Préfet de Haute-Savoie aux «Carrières du Salève», pour l'exploitation d'un remblai de matériaux inertes, avec réaménagement agricole, met en lumière la problématique du traitement des déchets de chantier.

Dans les années 80-90, de grandes quantités de déblais genevois ont été importées pratiquement sans contrôle vers les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Profitant du manque de réglementation, ces déblais ont souvent été déversés au bord des rivières et dans des zones humides, causant de graves dégâts à l'environnement.

Entre-temps le canton de Genève a mis en place une loi sur le contrôle des déchets de chantier en privilégiant le recyclage des matériaux et permettant ainsi un meilleur suivi de ces exportations vers des sites approuvés administrativement en France.

Depuis mars 2006, l'ensemble de la gestion des matériaux d'excavation « matières inertes » est passé sous responsabilité préfectorale et non plus municipale.

Actuellement, on assiste côté genevois à un épuisement des sites susceptibles d'accueillir ce type de matériaux et côté français rien n'a été fait pour désigner des sites de décharges.

Aujourd'hui, le risque est grand de revoir « fleurir » des décharges sauvages dans notre région compte-tenu de son développement, des projets immobiliers en matière de logement, de zones industrielles et de grandes infrastructures transfrontalières comme le CEVA par exemple, autant de projets qui vont générer des volumes importants de matériaux inertes.

Il devient impératif de faire un inventaire des besoins et de recenser des emplacements susceptibles de recevoir les divers déchets de chantier non recyclables, qui sont pour l'essentiel des terres d'excavation et accessibles de façon à éviter le maximum de nuisances à nos populations.

Cette réflexion doit s'inscrire dans le cadre de la concertation franco-genevoise et surtout au niveau de notre communauté de communes pour prendre des décisions propres à notre territoire.

Non au « laisser faire », non aux décharges sauvages, alors soyons responsables et solidaires pour maîtriser et gérer intelligemment ce dossier sensible.

Le Maire

Jean-Pierre BUET



## Compte-rendu des élections présidentielles

La Commune de Viry a inauguré son 3<sup>ème</sup> bureau de vote pour les élections présidentielles. Ce système, en allégeant le nombre d'électeurs par bureau a permis qu'il n'y ait pas une trop longue attente lors du vote, d'autant que la participation était importante (84,50 % à chaque tour).

Le dépouillement a également été plus rapide grâce à ce découpage. La majorité des électeurs s'est dirigée sans problème vers les nouveaux bureaux. Madame le juge constitutionnel, qui a visité les bureaux lors des deux tours, a indiqué que les scrutins se passaient dans de bonnes conditions.



Audrey MORAND

**1<sup>ER</sup> ACTE  
CITOYEN POUR  
CES DEUX  
JEUNES GENS**



Benoît CHALUT

## Des travaux de rénovation à la bibliothèque !

Après la municipalisation en janvier de la bibliothèque, il était temps de redonner un nouveau visage aux locaux. Un mois de chantier a été nécessaire pour déménager tous les livres, tout refaire du sol au plafond et tout réinstaller. Les interventions des différents acteurs de ces travaux, bénévoles de la bibliothèque, service technique de la mairie et artisans se sont enchaînées efficacement, ce qui a permis une réouverture à la date initialement prévue.

Les locaux sont flambant neufs, ils reflètent enfin le dynamisme et l'énergie de toute l'équipe qui s'occupe de la bibliothèque !

Nous vous invitons tous très nombreux à redécouvrir votre bibliothèque.

**Nous vous rappelons que la bibliothèque possède désormais :**

- Un poste multimédia pour la consultation Internet
- Des CD
- Des livres en anglais
- Des livres en gros caractères (pour les malvoyants)
- Et beaucoup d'autres documents



## Pêle-mêle

### Spécial « Elections présidentielles »

Nombre d'inscrits sur les listes : 2 134

**Nombre de suffrages exprimés :**

**1er tour : ..... 1 778**

- votants : ..... 1 804
- abstentions : ..... 330
- blancs/nuls : ..... 26

**2ème tour : ..... 1 737**

- votants : ..... 1 803
- abstentions : ..... 331
- blancs/nuls : ..... 66

**Résultats du 1er tour :**

- Besancenot : ..... 58
- Buffet : ..... 15
- Schivardi : ..... 06
- Bayrou : ..... 432
- Bové : ..... 35
- Voynet : ..... 34
- De Villiers : ..... 37
- Royal : ..... 328
- Nihous : ..... 18
- Le Pen : ..... 165
- Laguillier : ..... 17
- Sarkozy : ..... 633

**Résultats du 2ème tour :**

- Sarkozy : ..... 1 082
- Royal : ..... 655



# Rénovation du Presbytère



Début des travaux : 29 mai 2006

Fin des travaux : 27 avril 2007

AVANT TRAVAUX

APRÈS TRAVAUX



Salle de réunion rez de chaussée



Couloir d'entrée



Escalier reconstruit dans sa quasi totalité

## AVANT TRAVAUX

## APRÈS TRAVAUX



Porte d'entrée



Appartement T5 au rez de jardin

### Coût définitif des travaux (estimation initiale : 327 143,22 € TTC)

1	GROS OEUVRE	IACHINI SARL (Viry)	63 726.07 €
2	CHARPENTE	TBC (Viry)	15 572.64 €
3	MENUISERIES	TBC (Viry)	59 712.26 €
4	CLOISONS	SARL IPM (Cran-Gevrier)	52 225.65 €
5	CARRELAGE	CHAMEAU Alexis (Seysssel)	13 899.90 €
6	REVETEMENT DE SOL	SARL ARTI SOLS (Epagny)	11 857.48 €
7	PEINTURES	SAS BOVERO (Rumilly)	35 596.96 €
8	ELECTRICITE	GRANDCHAMP Frères (Vulbens)	41 687.69 €
9	PLOMBERIE	SARL PERNOUD & Fils (Seysssel)	31 675.32 €
<b>TOTAL DES TRAVAUX</b>			<b>325 953.97 €</b>

Coordinateur de sécurité	Qualiconsult	3 147.87 €
Maîtrise d'œuvre	Atelier d'architecture SPC	34 500.00 €



## Travaux sur la Commune



Pose d'une clôture à l'arrière de l'école primaire. Coût : 10 200 €



Dans le cadre d'un aménagement sécuritaire (dévoisement chaussée, plateau surélevé et arrêt de bus) et du renforcement de la colonne de distribution d'eau potable, dans le hameau de La Côte, le long de la route départementale 34, le marché a été confié au groupement d'entreprise Besson-Gerland pour un coût de 228 000 €.



Remise aux normes de l'éclairage public rue du Domaine du Château, rue des Chavannes et rue du Jura. Coût : 54 000 €



Mise en place d'un escalier de secours à la M.J.C.. Coût : 12 000 €



Réfection de l'enrobé devant le mur du tennis. Coût : 16 200 €

## Quelques gestes d'incivilité sur la Commune...



Buisson brûlé.



Banc cassé

**incivilités qui ont évidemment un coût**

## Location du sous-sol de l'école maternelle

Le conseil municipal a décidé de ne plus louer le sous-sol de l'école maternelle à des particuliers mais seulement aux associations de la Commune. En effet, bien souvent les règles relatives à l'utilisation de cette salle n'étaient pas respectées : salle et mobilier non nettoyés, dégradation de matériel, mauvaise foi de certains utilisateurs. Ce lieu servant également de cantine scolaire, le conseil municipal a choisi de privilégier l'accueil des enfants dans de bonnes conditions.

## Acquisitions/cessions

Acquisition par la Commune de la parcelle B n°1744, appartenant à la famille CHAPPAZ, d'une superficie de 380 m<sup>2</sup>, située à Malagny à côté du cimetière.

**Coût : 10 000 €**



Dans le cadre de la ZAC du Centre et de la construction de l'espace culturel, la famille COHENDET accepte de vendre à la commune les parcelles D 63 et D 64, situées rue Villa Mary.

**Coût : 320 000,00 €.**

Nous remercions les familles FONTAINE VIVE CURTAZ et VASQUEZ, habitant le hameau du Fort, pour les cessions de terrains qu'elles ont acceptées afin de maintenir une certaine largeur de voirie chemin Sainte Catherine.



## *Protection des cendres funéraires*

Le décret n°2007-328 en date du 12 mars 2007 a modifié les règles concernant les cendres funéraires dans le but de mieux encadrer la destination des cendres des personnes dont le corps a donné lieu à crémation.

Les urnes funéraires sont soit inhumées dans une sépulture, soit déposées dans une case de columbarium, scellées sur un monument funéraire à l'intérieur d'un cimetière ou d'un site cinéraire.

Les cendres peuvent aussi être dispersées dans un lieu prévu à cet effet sur un site cinéraire, ou, selon la volonté du défunt, être dispersées en pleine nature, ou l'urne enfouie sur un terrain privé. Dans tous les cas, l'opération s'effectue après déclaration auprès du maire de la commune concernée. En l'absence de volonté manifestée par le défunt ou si la famille ne désire plus conserver les cendres du défunt à domicile, le cimetière devient le lieu naturel de la destination des cendres.



## *Extraits des délibérations prises par le Conseil Municipal*

L'ensemble des comptes-rendus du conseil municipal est disponible, sur demande, au secrétariat de la mairie. Ces derniers sont aussi affichés, en temps voulu, à la mairie et dans les hameaux.

*16 JANVIER 2007*

### **PLAN LOCAL D'URBANISME**

#### **Approbation de la modification n°1**

Une modification graphique est nécessaire : la partie Nord de la zone 2AU des Grands Champs Sud est transformée en zone UX (zone artisanale) afin de permettre l'extension de la société Savoie Stockage Distribution, le reste étant maintenu en zone 2AU.

### **BIENS COMMUNAUX**

#### **Vente douane de Malagny**

Suite au désistement du candidat retenu en septembre 2006, une nouvelle annonce a été publiée. La proposition de M et Mme TEGUIA a été retenue pour 116 000 €. Le compromis de vente a été signé le 3 mai 2007.

*13 FÉVRIER 2007*

### **ZAC DU CENTRE**

#### **Enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique**

Afin de maîtriser le développement de la Commune, le projet de ZAC répond à des besoins déjà inscrits dans le rapport de présentation du Plan Local d'Urbanisme de la Commune et dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Communauté de Communes du Genevois. Le conseil municipal demande à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie l'ouverture d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et parcellaire conjointe.



20 MARS 2007

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

### Attributions

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

Noms des associations	Vote du Conseil Municipal (en €)
<b>CULTURE</b>	
Ecole de Musique de St. Julien en Genevois	200
Lycée Mme de Staël – voyages culturels	150
<b>SECURITE</b>	
La Prévention Routière	150
<b>ASSOCIATIONS DE VIRY</b>	
Etoile Sportive de VIRY	3 700
Basket Club St. Julien en Genevois	300
<b>APE DE MALAGNY</b> (location salle)	400

Noms des associations	Vote du Conseil Municipal (en €)
<b>APE DE VIRY</b>	950
Dont location salle	400
Dont activités (fonctionnement)	550
Piscine	2 750
<b>SCOLAIRE DE VIRY</b>	
Coopérative maternelle	320
Coopérative « Les Platanes » (CM2)	800
Ecole Malagny – voyage Camargue	650
<b>C.C.A.S.</b>	11 000
<b>VIRY-LIRE</b>	900

Par ailleurs, l'assemblée décide à 13 voix pour, 1 voix contre et 7 abstentions, de verser une subvention de 1 500 € à l'école maternelle de Viry dans le cadre du voyage scolaire organisé à Brest en juin prochain.

## TRAVAUX ESSERTET

### Convention relative au groupement de commandes

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de constituer un groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Genevois afin de réaliser les travaux suivants à Essertet :

- La Commune de Viry pour le renforcement du réseau d'eau potable, création d'un réseau d'eaux pluviales, réfection de la voirie ;
- La Communauté de Communes du Genevois pour la création d'un réseau d'assainissement séparatif eaux usées et d'une station d'épuration.

Cette convention permettrait de choisir un cocontractant commun intervenant dans le cadre des deux marchés limitant ainsi le coût et la durée des travaux.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

## ZAC DU CENTRE

### Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2006

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le compte-rendu d'activité des terrains acquis par la Commune en 2006.

Parcelle	Surface	Propriétaire	Montant
D 50	4 672 m <sup>2</sup>	BARBER Martine / HUGONNIER Denise / DUNAND Raymonde	233 600.00 €
D 1150 D 1153	1 883 m <sup>2</sup> 752 m <sup>2</sup>	BURNET Arlette / DESBIOLLES Christiane / FOL Sylvie / GROS Denise / GROS Janine	131 750,00 €
D 48	1 700 m <sup>2</sup>	CHAUMONTET Simone	85 000.00 €
B 86 D 47	5 380 m <sup>2</sup> 3 800 m <sup>2</sup>	SERVETTAZ Christiane / SERVETTAZ Pierre	460 000,00 €
ZL 89	4 592 m <sup>2</sup>	Rétrocession Commune à FOL Sylvie	4 592.00 €

17 AVRIL 2007

## DENOMINATION DE RUES

### Les Champs de Thônex – ZAC des Grands Champs Sud

L'assemblée décide de donner les dénominations suivantes aux voies désignées ci-dessous :

- « Allée Chantepoulet » pour l'accès aux nouvelles constructions de la propriété DISCH à Thônex. Cette dénomination correspond à l'appellation cadastrale du secteur.
- « Rue des entrepreneurs » pour la voirie de la ZAC des Grands Champs Sud en raison de la vocation économique de la zone.

## DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

### Convention d'occupation M et Mme MALET

Monsieur et Madame MALET, propriétaires de l'Auberge des Tilleuls souhaitent utiliser une partie du domaine public pour y installer leur terrasse durant l'été. Afin de réglementer cette utilisation, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'occupation précaire du domaine public.

## Les écoliers découvrent...

### LE PLAISIR DU JARDIN

Cette année encore, nos petits jardiniers ont profité du soleil printanier pour exercer leurs talents dans les jardins de l'école maternelle.

« Nous, on a planté des choux, des pommes de terre et des lentilles », Elyne,

« On a aussi arrosé parce que sinon ça peut pas pousser », Maud,

« On a enlevé les mauvaises herbes pour que ça pousse de nouveaux légumes », Oriane,

« Après on a planté des fraises et des radis », Mattéo.

Maintenant rendez-vous dans quelques temps pour la cueillette et la dégustation !



Les enfants de l'école maternelle

### LA CAMARGUE DU 23 AU 27 AVRIL

Que de découvertes nous avons faites !

Nous avons appris que la Camargue est une « île triangulaire » artificielle située entre deux bras du Rhône : le petit et le grand Rhône. C'est la région du riz et du sel.



Voyage des élèves de CE2, CM1 et CM2 Ecole de Malagny

Pendant notre séjour, nous avons remonté le temps jusqu'à l'antiquité (il y a 2000 ans) : visite du pont du Gard, les arènes et la Maison Carrée de Nîmes, l'Amphithéâtre, les Thermes et le Théâtre Antique d'Arles.

Les coutumes camarguaises nous ont impressionnés ; lors d'une visite dans une manade (élevage de chevaux et de taureaux) nous avons assisté à l'anouble (marquage des veaux d'un an) et aux jeux des gardians dans les arènes : ils sont très habiles !

Et nous avons même fabriqué des santons.

### LA VALLÉE DE THÔNES

Nous sommes partis trois jours à Thônes début mai.

Nous avons passé la première journée à l'écomusée du bois et de la forêt. Là, nous avons fabriqué des nichoirs, nous avons fait une petite promenade et nous avons visité une vieille scierie de 150 ans. Nicolas, l'animateur nous a expliqué la vie des fourmis, nous a montré les fleurs qu'il ne fallait pas cueillir et nous a raconté la légende de la Dame du Lac.

Le lendemain, nous sommes allés voir comment on fabrique le reblochon à la ferme et nous avons vu les animaux. L'après-midi, un garde forestier nous a guidés dans une forêt et il nous a expliqué son travail. Il nous a appris à reconnaître les feuilles des arbres.

Le dernier jour, nous avons visité une vieille maison appelée « la Maison du Patrimoine » au Grand-Bornand. Ce vieux chalet a été construit il y a plus de 150 ans. Nous avons vu de vieux objets qui servaient autrefois à la vie et au travail des montagnards.

Pendant les veillées, nous avons joué à des jeux qu'on ne connaissait pas, on a chanté et joué avec des jeux de société que Pascale, la directrice du centre avait fabriqués elle-même.

Nous avons passé trois jours fantastiques.



La classe de CE1-CE2 de Madame CATRY

## Des futurs basketteurs à l'école primaire de Viry



Dans le cadre de l'opération Basket Ecole, qui vise à promouvoir la pratique du mini-basket dans les écoles primaires, le club de basket local a remis, le samedi 21 avril 2007, à l'école primaire un coffret pédagogique. Il comprend quatre CD Rom destinés aux instituteurs présentant des exemples vidéo de séances de mini-basket à l'école ainsi que six ballons officiels de mini-basket FFBB Molten.

Parrainée par Tony Parker, cette opération a pour objectifs principaux de permettre aux instituteurs d'enseigner le mini-Basket à leurs élèves dans les meilleures conditions et de créer des liens entre les écoles et les clubs de basket.

Cette remise de kit «Basket Ecole» a été faite en présence de Gilles Décarre, adjoint au Maire de Viry chargé des affaires scolaires, Martine Mabut, directrice de l'école primaire de Viry, les instituteurs, Virginie Bohl, présidente du Basket Club de Saint-Julien ainsi que deux animateurs du club, Arnaud et Stéphane.



## Une gagnante à l'E.H.P.A.D.

Chaque année, nous participons au concours « Lettre à... » organisé par la Fondation Nationale de Gérontologie associée à SODEXHO. L'objectif est que des personnes âgées écrivent une lettre à une personne de leur choix afin de lui faire part d'un souvenir ou d'une réflexion.

Cette année, à 103 ans, Madame Gisèle Pichon est une des six lauréats du concours. Elle a remporté le prix « Coup de cœur » avec cette lettre adressée au personnel des Ombelles :

*« J'ai 103 ans. Maintenant, je suis fatiguée.*

*Ce que j'aime c'est me pelotonner au chaud dans mes couvertures et ce que j'aime par-dessus tout, c'est dormir, c'est bon.*

*Quand je dors, je ne vois pas le mal, je rêve de bonnes choses.*

*Vous, le personnel de la maison de retraite, je vous aime toutes bien. Mais sachez que j'aime bien faire des grasses matinées et de longues siestes car à mon*

*âge on est très fatigué, on a mal aux jambes et aux genoux. Au lit, je ne sens plus le mal que j'ai dans mes genoux.*

*J'aime être dans la pénombre car cela m'aide à dormir. Il faut dire que la lumière me gêne.*

*Je me repose de plus en plus, c'est normal à mon âge.*

*Je voudrais toujours être dans mon lit et vous toutes, vous voulez que je me lève un peu. J'essaie de vous dire que je veux rester encore un peu mais ce n'est jamais possible. Je comprends bien vos raisons mais cela me contrarie. Je ne demande pas beaucoup cependant.*

*Laissez-moi tranquille, ne me remuez pas, ne me bousculez pas. Vous êtes toutes gentilles, vous ne me demandez pas l'impossible, mais à mon âge je n'aspire qu'à une chose, la tranquillité.*

*Je suis peut-être la « marmotte » de la maison de retraite mais sachez que j'en suis fière ».*



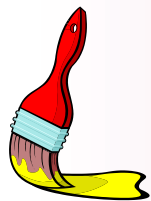
## Nouveaux artisans

### Thierry CAMPELLO

Plombier

Installation et dépannage de matériel sanitaire

174 Allée des Peupliers - 74580 VIRY - Tél : 04.50.04.75.00 - Port : 06.13.58.09.47



### Charles-André PEYROT

Peinture intérieure et extérieure, carrelage, pose de parquet flottant, pose de plaques de plâtre.

266 Route des Tattes - 74580 VIRY - Port : 06.19.80.40.47 - Tél/Fax : 04.50.04.50.36

### Nicolas GUINAND

Architecte D.P.L.G.

164 rue des Coulerins - Bâtiment 1 A - 74580 VIRY

Tél : 04.50.74.48.20 - Port : 06.28.05.79.94 - Mail : guinand@nicolas.cc



## Fête du 14 juillet 2007

L'Etoile Sportive de VIRY et la Commune de VIRY vous attendent nombreux, le samedi 14 juillet au Stade de Foot de VIRY afin de fêter ensemble la traditionnelle fête nationale.

### Au programme :

- Repas dès 20 H 00
- Bal sous chapiteau
- Feux d'artifice.



## Exploitation d'un site pour remblais inertes et réaménagement agricole

### APAISEMENT

Les « Carrières du Salève » ont obtenu par arrêté préfectoral du 17 novembre 2006, l'autorisation d'exploiter un site au lieu dit « la Favorine » pour un remblai de matériaux inertes, avec réaménagement agricole.

Ce dossier, instruit par les services de l'Etat sous la responsabilité de Monsieur le Préfet de Haute-Savoie, avait reçu un avis favorable de la Mairie, conditionné à l'aménagement d'un accès sécurisé, qui nuise le moins possible aux riverains ; en privilégiant notamment un itinéraire qui ne traverse pas les zones urbaines proches.

Contrairement aux rumeurs ou informations mensongères, ce dossier était en conformité avec les dispositions du P.L.U. de la Commune (Plan Local d'Urbanisme) et les lois nationales qui régissent ce type d'exploitation.

Ce dossier a fait l'objet d'un recours gracieux par des riverains qui se sont constitués en Association D.V.L.C. (Déchets Inertes Viry La Côte) auprès de la Préfecture.

Après divers entretiens avec les représentants des pétitionnaires et en liaison avec la Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois, une réunion s'est tenue en mairie avec les représentants des « Carrières du Salève » et les riverains sous ma responsabilité, le 25 avril dernier.

Lors de cette dernière réunion, Monsieur Pierre CHAVAZ, représentant des « Carrières du Salève » a confirmé qu'il était prêt à abandonner l'exploitation du site de La Côte au profit de celui du GFA des Grands Prés au Chef Lieu, secteur sur lequel une demande est en cours. Par contre la Commune de Viry avait émis, lors de la 1<sup>ère</sup> demande sur le secteur GFA des Grands Prés, une condition première à cette exploitation : la réalisation de la 1<sup>ère</sup> phase de la déviation Nord de Viry, afin que le plan de circulation de l'exploitation se situe en dehors des zones urbanisées. Une délibération du conseil municipal a d'ailleurs été prise en ce sens le 20 mars 2007. La Commune de Viry réitère donc cette obligation pour une solution de rechange.

La solution de rechange sera peut-être une alternative, mais au delà de ce projet particulier, il m'apparaît nécessaire d'étudier la problématique de ces déchets dans une démarche collective qui dépasse les frontières de la Commune de Viry. Un inventaire transfrontalier des lieux susceptibles d'accueillir des inertes est indispensable.

A suivre...

Le Maire – Jean-Pierre BUET



## Les activités de l'association des parents d'élèves de Viry...

### CARNAVAL DU 24 MARS

Comme tous les ans, c'est dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulé le carnaval de Viry organisé par l'A.P.E avec l'aide de la MJC de Viry. Malgré la fraîcheur, les enfants de l'école élémentaire sont allés défiler et danser devant la maison de retraite, accompagnés par la musique endiablée du



groupe Disco Powerband. Les enfants de maternelle les ont ensuite rejoints pour un défilé dans les rues de Viry sous le signe des fruits et légumes. Fraises, poireaux, carottes et cerises se sont trémoussés le long du parcours, bien sûr accompagnés par le bonhomme hiver, qui fut ensuite brûlé dans un concert de pétards.

### VIDE-GRENIER DU 13 MAI

Quoi d'autre que le vide grenier annuel pour motiver les bénévoles de l'A.P.E. à se lever aux aurores en ce dimanche 18 mai. Mais leur bravoure a été bien récompensée puisque de nombreux vendeurs se sont installés, pour les plus courageux dès 6h du matin. Ainsi, ce sont près d'une centaine de stands qui



se sont répartis le long du parking communal jusqu'à celui du shopi pour une journée faite de bonnes affaires et surtout de convivialité. Vendeurs et acheteurs se sont côtoyés jusqu'en fin d'après-midi. Les bénévoles de l'A.P.E. sont finalement repartis fatigués mais heureux des bénéfices de cette journée qui serviront bien sûr à financer les activités des enfants des écoles de Viry.

## Bibliothèque — Viry lire

### « A LA DÉCOUVERTE DU CONTE »

La bibliothèque et cinq classes de l'école élémentaire de Viry se sont associées à l'occasion d'un projet autour du conte. Le but était de faire découvrir aux enfants l'univers de ce genre à travers l'écrit mais aussi l'oralité, qui reste le vecteur traditionnel du conte.

Ainsi après plusieurs lectures de conte en classe, les enfants ont découvert à la bibliothèque les éléments communs à tous ces contes. Ils ont ensuite été invités à rédiger leur propre conte, aidés par les institutrices. Cinq contes sont donc nés de ce travail.

- La princesse des papillons par la classe des CP
- Les aventures de Flash par la classe des CP-CE1
- La reine Chouquette par la classe des CE1
- La fantastique aventure d'Adrien le lutin par la classe des CE2
- Nana par la classe des CE2-CM1

Mais l'aventure de ces contes ne s'arrêtait pas là. Leurs écrits achevés, les élèves les ont remis à la bibliothécaire qui les a transmis à deux conteurs lausannois, Anne-Claude Laurent et François Cerny, « les contes joyeux ».

Cinq rencontres ont eu lieu entre les « contes joyeux » et les élèves venus écouter leur propre conte. A chaque fois, le même sourire sur le visage des enfants qui se disent ravis de redécouvrir leurs contes.

### LE CATALOGUE COLLECTIF DU SIMBAL

Depuis septembre 2006, le Simbal (Syndicat mixte de gestion du contrat de développement Rhône-Alpes sur le Genevois Savoyard) a mis en place le catalogue collectif des bibliothèques du genevois haut savoyard. Ce catalogue accessible sur Internet ([www.genevois-biblio.fr](http://www.genevois-biblio.fr)) permet non seulement de voir les différents documents disponibles dans les bibliothèques mais aussi de s'informer sur les animations programmées dans le réseau.

Vous pouvez aussi sélectionner la bibliothèque de Viry et trouver ainsi toutes les informations la concernant, tarif des inscriptions, calendrier des animations, livres disponibles...

N'hésitez pas à visiter ce site qui vous donne une information complète sur l'actualité des bibliothèques de votre région.



Première page du site <http://www.genevois-biblio.fr>



### SERVICE DE PORTAGE À DOMICILE

La bibliothèque de Viry, en collaboration avec l'association Viry-Lire, propose désormais un nouveau service de portage à domicile pour les personnes à mobilité réduite. Des bénévoles de l'association seront chargés d'amener des livres et des CD chez les personnes ne pouvant pas accéder facilement à la bibliothèque. Nous vous rappelons que la bibliothèque possède des livres en gros caractères, ainsi que des livres lus sur CD. Si vous, ou l'un de vos proches est intéressé par ce nouveau service, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque au 04.50.04.77.96.

## M.J.C. : Quelques souvenirs de nos sorties...

### SKI/SURF A HABERE-POCHE FEVRIER 2007

Les sorties à la neige de février 2007 ont été une réussite cette année encore. Plus de 130 enfants ont pu apprécier la neige de la station accueillante d'Habère-Poche.

Cette activité étant un succès d'année en année, n'attendez donc pas le dernier moment pour vous inscrire !

### CARNAVAL

**24 mars 2007** : organisé par l'APE et soutenu par la MJC dans le cadre du Contrat Enfance et Jeunesse.

Musique, maquillage, défilé dans tout le village : merci aux parents ayant joué le jeu du déguisement, un jury a déclaré la famille « minimoy » vainqueur de cette année ! Une journée au Centre de Loisirs leur a été proposée comme lot.

Nous souhaitons votre participation encore plus active l'année prochaine. Les enfants comptent sur vous !

### FORUM VACANCES

Cette année encore le forum a remporté tous les suffrages. Une cinquantaine de familles de mieux que l'an passé dans chaque lieu... Une mobilisation active de RISCC et ses partenaires. Des parents satisfaits, des renseignements apportés...

### CENTRE DE LOISIRS PRINTEMPS

Un centre de loisirs encore bien vivant. Un temps qui nous a permis de construire des micros fusées... Les enfants ont réalisé des cours métrages que vous pouvez visionner sur le site de la M.J.C. : [www.mjcdeviry74.com](http://www.mjcdeviry74.com)

Les enfants sont toujours aussi ravis de venir au centre, c'est très plaisant d'avoir comme retour, leur sourire, leur joie, leur participation vive et active.

### CONCOURS DE PECHE

**22 avril 2007** : plus d'une cinquantaine de participants de 7 à 15 ans, des bénévoles et parents actifs pour l'encadrement. Sous un beau soleil et un public important, la pêche a été active et les jeunes récompensés, en bref, une journée qui s'est déroulée dans la bonne humeur.

La M.J.C. remercie l'ensemble des participants, bénévoles, membres de l'A.P.E., instituteurs, enfants, sponsors... qui contribuent à ces formidables moments.

### CAMP ADOS A DISNEYLAND RESORT PARIS

Nous sommes partis le mardi 10 avril 2007 pour une longue route en direction de Paris...

Après s'être installés dans notre hôtel à Nanteuil les Maux et avoir mangé, nous avons joué avec les animateurs jusqu'à environ 22 heures puis... dodo.

Le lendemain, Disneyland ! Ce jour-là, nous avons réussi à faire toutes les activités qui bougeaient : Space Mountain, Indiana Jones (juste après le déjeuner, aïe !), le train de la mine...

La deuxième journée, nous l'avons passée dans les Studios. Au programme : le manège « Aérosmith » (dans le noir et musique à fond dans les oreilles), spectacle de cascades de voitures et visite des studios d'émissions... C'était génial !

Le dernier jour était consacré à la visite de Paris. Nous sommes allés aux alentours de Paris en minibus, puis, nous avons pris le métro, sortie Louvre pour remonter à pieds jusqu'aux Champs Elysées... C'était beau. Pour finir, promenade sous la tour Eiffel, après avoir jeté un coup d'œil à l'Arc de Triomphe et dégusté des glaces italiennes.

Nous sommes ensuite rentrés à l'hôtel, tous épuisés (même les animateurs !). La journée du lendemain allait être terrible, six heures de bus...

Une participante

Manon Vergain





## Programme de l'été...

**LES MOMES' AN MAGIQUES** : tous les mercredis pour les enfants de 6 à 12 ans :

L'ETE DES ADOS :

**Les 4, 5 et 6 juillet :**

- Stage de Roller pour les 11-14 ans, niveau débutant et moyen.
- Préparation des activités des semaines suivantes avec les jeunes à l'Oasis.

**Du 9 au 13 juillet:**

- Stage de skate pour les 11-14 ans niveau débutant et moyen.
- Camp multi-activités à Chambod (01) en camping pour les 11-14 ans.
- Activités les après midis de 13 h 30 à 17 h 30 pour les 11-17 ans..

**Du 16 au 20 juillet :**

- Camp Nature à Ballazuc(07) en camping pour les 13-17 ans.
- Activités les après midis de 13 h 30 à 17 h 30 pour les 11-17 ans.

**Du 23 au 27 juillet :**

- Activités les après midis de 13 h 30 à 17 h 30 pour les 11-17 ans.

**Du 30 juillet au 3 août :**

- Camp skate à Winterthur (suisse allemande) pour les 12-17 ans. niveau moyen et confirmé.

**Du 20 au 24 août :** Semaine sport à la journée de 9 h 30 à 17 h 30. VTT escalade, planche à voile... pour les 11-17 ans.

**Du 27 au 31 août :** Semaine zapping à la journée de 9 h 30 à 17 h 30. Piscine, accro-branche... pour les 11-17 ans.

Pour plus de renseignement sur les activités et les tarifs contactez Régis au 06 08 77 39 54 ou la MJC de Viry au 04 50 04 84 13

Le centre de loisirs accueille également les enfants de 4 à 12 ans (4-5 ans, 6-8 ans et 9-12 ans) du 4 juillet au 3 août et du 20 au 31 août 2007.

### LA PLAQUETTE MJC EST ARRIVEE

Des nouvelles activités verront le jour : danse jazz, step, solfège, piano pour les enfants à partir de 5 ans, anglais, sons et contes africains, danse africaine... De nombreuses activités ouvrent leur porte pour la deuxième année dans la salle polyvalente de Présilly.

### NOUVEAU

Un accueil pour les enfants à partir de 3 ans est prévu. La MJC, grâce au soutien de la commune de Viry, a aménagé ses locaux, pour recevoir ces petits dans les meilleures conditions possibles, le Centre des « petits » est agréé PMI (protection maternelle infantile).

Merci à la commune de Viry de nous avoir mis à disposition un super panneau d'affichage près de l'école primaire ! Toutes les infos importantes seront mises là... Ouvrez bien grand les yeux !

### DATES A RETENIR

Ouverture du Centre : 5 septembre

La porte ouverte : samedi 8 septembre de 10 H 00 à 13 H 00

Les activités démarreront la semaine du 10 septembre



Les ados à Disneyland Resort Paris

## *Les Pantaïstes remontent sur les planches !*

Après 2005 où ils avaient joué « Lapin, lapin » de Coline Serreau dans plusieurs salles de la région, ils préparent depuis courant 2006 une pièce de Jean Anouilh « Le bal des voleurs ».

Si choisir une pièce ne fut pas trop difficile, trouver une salle le fut beaucoup plus. Après plusieurs déménagements successifs, la troupe s'est finalement posée dans des locaux gracieusement prêtés par la Coopérative Jura Mont Blanc que les pantaïstes remercient vivement.

La pièce sera jouée sous le chapiteau monté au terrain de football **le vendredi 13 juillet 2007**, en soirée, puis durant l'automne. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.



## *L'été avec la compagnie des gens d'ici*

La Compagnie des gens d'ici, association artistique installée à Viry, fête ses trois ans !

Après une première résidence de création en 2006, elle vous invite à son deuxième été artistique à Habère-Poche et Vallée Verte du 6 juillet au 31 août.

Le voyage, l'itinérance, la rencontre, seront au cœur de ce 2ème été artistique.

Un voyage, auquel nous vous invitons à travers les musiques des Alpes et d'ailleurs, au son des contes pour enfants et adultes, pour un peu de fraîcheur

avec des spectacles jeune public, dans le passé, à travers les anciens bistrotts d'Habère-Poche, en passant par un chalet d'alpage revisité, autour de l'arbre et de tout ce qui nous unit à lui, en compagnie de John Berger, avec la reprise de la création 2006 « Dans leur travail » où professionnels et amateurs se rencontreront.

Vous retrouverez donc pendant tout l'été théâtre, musique, conte, marionnettes et danse sous forme de spectacles et d'ateliers ainsi que des journées de rencontre et de découverte.



**La Compagnie vous donne aussi rendez-vous :**

- le 29 juillet, à Bellevaux pour un spectacle itinérant et inédit,
- le 5 août, dans le cadre des itinéraires alpestres avec un parcours artistique et scientifique.

Renseignements et programmes sur demande :

Tél. 04.50.04.27.15  
et 06.86.93.40.42

Mail : [laciedesgensdici@yahoo.fr](mailto:laciedesgensdici@yahoo.fr)

## *L'association Kampung Bantul solidaire de la population indonésienne*

Notre association a organisé sa première soirée le samedi 2 juin à la maternelle de Viry. Ce beau moment nous a permis de prolonger notre action de solidarité envers les populations touchées par le séisme du 29 mai 2006 à Yogyakarta, en Indonésie. Autour d'un buffet indonésien, nous avons pu partager des démonstrations d'arts martiaux malais, goûter les sonorités du « gamelan », l'instrument traditionnel de l'archipel, entendre chanter nos amis indonésiens venus de Lyon, et élargir encore les horizons avec des danses sud américaines. L'atmosphère chaleureuse, l'intérêt manifeste du public et le métissage culturel des participants nous ont procuré le plus grand plaisir. La soirée nous a permis de réunir 1800 euros, qui nous serviront à allouer des micro-crédits aux populations touchées.

Nos plus chaleureux remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté leur concours à cette fête solidaire.



*Villageois de Gadungan Kepuh, devant l'un des trente abris créés par l'association suite à la première opération qui s'est déroulée de juin à décembre 2006.*



Vous souhaitez être le correspondant de cette association dans notre commune dont le but est de maintenir le souvenir des femmes et des hommes morts pour la France, merci de contacter

**Norbert Comblez**

185 Rue des Jonquilles

74520 Valleiry

Tél : 04.50.04.32.25

## Vous avez des difficultés à vous déplacer ? Deux services peuvent vous aider...

### L'ACCESSIBLE

Mis en place par la Communauté des Communes en 1999, l'Accessible est un service de transport collectif pour les personnes atteintes d'un handicap moteur ou visuel, temporaire ou non, qui ne peuvent utiliser les transports publics.

Vous pourrez vous déplacer à l'intérieur du canton le mardi et le jeudi, à Annemasse le jeudi après-midi et à Annecy le vendredi après-midi.

L'Accessible est un véhicule adapté, appartenant au Taxi Longet de Valleiry. Il est aménagé avec 3 emplacements pour fauteuils roulants et 5 places assises pour les personnes à mobilité réduite ou les accompagnants.

Vous serez donc transporté en toute sécurité par un professionnel, de votre domicile et jusque devant le lieu de votre rendez-vous.

### Pour tous renseignements :

#### TAXI LONGET

118 Rue de l'église  
74520 VALLEIRY  
Tél : 04.50.04.32.64.

#### Réservation :

24 h avant votre déplacement

#### Tarifs :

4,60 € l'aller-retour pour les déplacements dans le canton ou à Annemasse,  
7,60 € l'aller-retour à Annecy.  
Transport gratuit pour l'accompagnant.

### TAXIBUS

Depuis 1998, la Communauté de Communes a mis en place le Taxibus pour répondre au besoin des personnes **souhaitant se rendre à Saint-Julien** et ne disposant pas de moyen de transport.

Le Taxibus est un service de transport collectif, en porte à porte, à la demande :

- **collectif** : le taxi regroupe jusqu'à 4 personnes d'un même secteur
- **en porte à porte** : la taxi transporte les personnes valides de leur domicile à St-Julien
- **à la demande** : sur réservation auprès du taxiteur

Le service du Taxibus est organisé par demi-journée :

#### Pour les hameaux de :

- Humilly, Malagny, Veigy et Germagny : mardi matin et jeudi après-midi
- L'Eluiset et Thônex : mardi après-midi et jeudi matin
- La Côte, Songy et Le Fort : mercredi après-midi et vendredi matin

#### ▪ Les horaires :

- le matin :  
Départ entre 8 h 30 et 9 h 00  
Retour entre 11 h 00 et 12 h 20
- l'après-midi :  
Départ entre 13 h 40 et 14 h 30  
Retour entre 17 h 00 et 17 h 30

L'horaire précis de passage du Taxibus vous sera précisé par le taxiteur au moment de la réservation.

### Pour tous renseignements :

#### TAXI MARGUERETTAZ

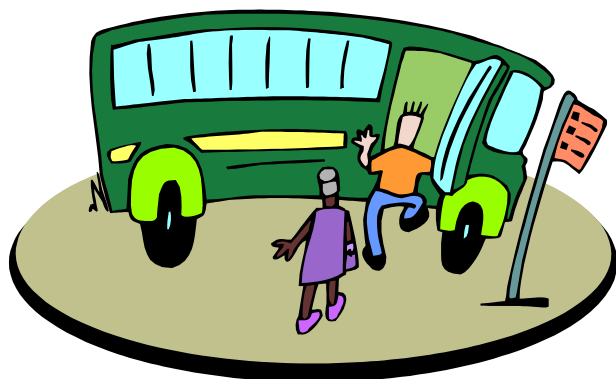
17 Route de Lyon  
74160 SAINT JULIEN EN GNEVOIS  
Tél : 06.08.82.62.57

#### Réservation :

**Avant veille, avant 19 h**, pour les courses du matin  
**La veille, avant 12 h**, pour les courses de l'après-midi

#### Tarifs :

Aller-retour : 4.60 €  
Transport gratuit pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés.



## L'office du tourisme de Saint-Julien vous informe...

### FÊTE NATIONALE SUISSE

Cette année encore, l'Union Suisse du Genevois fêtera le 1<sup>er</sup> août en compagnie de l'Amicale Suisse d'Annemasse et environs **le samedi 28 juillet** dès **19 h 00**.

L'Union Suisse du Genevois vous a préparé une belle soirée à l'hôtel restaurant « Best Western » à Archamps. Elle débutera à 19 h 00 par une partie officielle puis un apéritif sera servi dans le parc de l'hôtel. Suivra alors le repas dansant avec orchestre, qui aura lieu à l'intérieur du restaurant.

Que vous soyez membre ou non de l'Union Suisse du Genevois, vous êtes les bienvenus à cette fête et nous serions heureux de faire votre connaissance. Les membres recevront une invitation personnalisée. Pour les non-membres, il suffit de téléphoner au n°04.50.04.41.15 pour demander la feuille de réservation qui est indispensable.

Nous nous réjouissons de vous accueillir toutes et tous, y compris nos amis non suisses à qui nous souhaitons la bienvenue !



## La Communauté de Communes du Genevois communique...

Le journal de la Communauté de Communes du Genevois « **LE FORUM** » ne sera pas distribué dans les boîtes aux lettres affichant une mention «stop pub» ou «interdit à la publicité». Vous pouvez cependant en retirer un exemplaire à la mairie de VIRY. La prochaine parution est prévue en juin 2007.

Nous vous invitons également à visiter le site de la Communauté de Communes du Genevois [www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr)

**La Communauté de Communes du Genevois : La Porte Sud de Genève**  
 Organisation Territoire Cadre de vie Développement économique Relations transfrontalières Transports Petite enfance

**Agenda**  
 Site en actualisation constante

**Rechercher**  
 texte recherché OK

Située entre le Mont Salève et la montagne de Vuache, la Communauté de Communes du Genevois (CCG) est l'association de **17 communes françaises**, à deux pas de la frontière **Suisse**.

Ainsi, ce territoire bénéficie d'une localisation exceptionnelle : La Porte Sud de Genève, à seulement 15 minutes de l'**aéroport international de Genève Cointrin**.

Ces communes sont également à **proximité immédiate** des grands axes qui desservent le sillon alpin d'une part, et la région urbaine de Lyon d'autre part (Autoroute A40 et A41).

La communauté de communes du Genevois compte environ **34.000 habitants**. Elle a été créée en janvier 1996.

Communauté de Communes du Genevois  
 Site d'Archamps - Bât. ATHENA  
 74100 ARCHAMPS  
 tél. : 04 50 95 92 00  
 fax : 04 50 95 92 09  
[info@cc-genevois.fr](mailto:info@cc-genevois.fr)

Nos bureaux sont ouverts  
 du Lundi au Vendredi,  
 de 8h30 à 12h et de 14h à 18h  
[Plan d'accès \(.pdf\)](#)

Documentation - Marchés publics - Contact - Envoyer à un ami - Ajouter aux favoris - Plan du site



## Les effets de la chaleur sur la nature

### LA MULTIPLICATION DES ATTAQUES DU BOSTRYCHE

La Haute-Savoie est le premier département sinistré en France par les attaques du bostryche qui entraînent la mort des épicéas par dessèchement.

Les adultes commencent à creuser des galeries sous l'écorce pour la ponte. Puis les larves, en se nourrissant, détruisent les vaisseaux conducteurs, pouvant ainsi entraîner la mort de l'arbre.

Depuis la tempête de 1999 et la canicule de 2003, cet insecte se multiplie beaucoup plus vite. On observe cinq à six cycles de reproduction par saison au lieu de deux. La chaleur contribue à son développement. Il s'attaque aux arbres les plus fragiles.

On constate que les épicéas et les sapins plantés en dessous de 1 200 m d'altitude commencent à sécher par manque d'eau. L'Office National des Forêts a décidé récemment de ne plus planter de résineux en dessous de 900 m d'altitude, mais des essences feuillues plus adaptées.

Un des moyens de lutte est d'appliquer une bonne sylviculture (entretien régulier, fertilisation, travail du sol...).



### LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Dans le Viry Actualité n°10 de juin 2006 nous vous indiquons qu'il existait sur la commune et notamment sur Veigy et Malagny, plusieurs foyers de chenilles processionnaires. Elles spolient préférentiellement le pin, mais également le cèdre et le cyprès, voire d'autres essences de résineux situés à proximité.

Nous vous rappelons que la chenille processionnaire est une espèce susceptible d'émettre des agents pathogènes à l'origine de réactions cutanées, oculaires et internes, par contact direct ou aéroporté. Ces manifestations cliniques peuvent s'avérer importantes et être suivies de complications graves.

Pour les combattre, les cocons (ou « nids ») doivent être coupés de la branche et incinérés.

Un traitement annuel préventif à la formation de ces cocons doit être mis en œuvre avant la fin du mois de septembre, sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles. Le produit préconisé est le Bacillus Thuringiensis sérotype 3a ou 3b, en raison de sa spécificité et de son innocuité pour les végétaux non ciblés par les chenilles.



## Ecoute déficience visuelle

Un service **gratuit**, pour les personnes aveugles et malvoyantes, maintenant dans toute la France.

Ecoute déficience visuelle est un service téléphonique gratuit créé par l'Association Valentin Haüy pour répondre à l'attente des déficients visuels souffrant de solitude ou ayant simplement besoin, de temps en temps, d'une oreille amicale :

Les lundis et jeudis après-midi de 14 h 00 à 18 h 00 - **0 800 21 21 62** (appel gratuit depuis un poste fixe)

### Association Valentin Haüy

Service communication

5 Rue Duroc

75007 PARIS

Tél : 01.44.49.27.27 Fax : 01.44.49.27.07

Email : communication@avh.asso.fr

Site internet : www.avh.asso.fr



## Lutter contre le réchauffement climatique en changeant ses habitudes

**Je refuse** le suremballage et les sacs plastique en caisse : chaque année, nous en utilisons 1 milliard et ils mettent plusieurs centaines d'années à disparaître. Leur fabrication et leur destruction requièrent beaucoup d'énergie et dégagent du CO2 et d'autres polluants atmosphériques.

**Je préfère** une alimentation de saison et de proximité : un fruit importé hors saison par avion consomme 10 à 20 fois plus de pétrole que le même fruit produit localement et acheté en saison. Choisir davantage le commerce de proximité, c'est souvent éviter de prendre la voiture pour aller à l'hypermarché.

**Je choisis** des produits respectueux de l'environnement (AB, Agriculture biologique européen). Je privilégie le commerce équitable : le label Max Havelaar demande aux producteurs de lutter contre l'érosion des sols.

**Je trie** les déchets recyclables : 40 % des déchets peuvent être compostés et 40 % peuvent être recyclés ou réparés. Reste encore 20 % pour lesquels des progrès restent à accomplir car leur production et leur destruction rallongent la facture énergétique.

**Je limite** ma consommation de fournitures (moins de papier en lisant mes mails à l'écran et en l'utilisant recto verso pour les brouillons). J'utilise des fournitures durables : stylo rechargeable, crayon papier, papier recyclé, cartouche d'imprimante rechargée.



*Rampa forme  
et embauche  
des jeunes...*

Rampa Travaux Publics, réalise la pose de réseaux d'eau et d'assainissement, pour les collectivités locales autour de l'agglomération genevoise.

Cette société souhaite former et embaucher, à terme, entre 2 et 4 jeunes sur son centre de travaux basé à Reignier.

Ils proposent une formation en alternance à partir de la rentrée 2007/2008 avec le CFA de Rumilly, conduisant au diplôme de CAP ou BEP canalisateur.

Si vous êtes intéressé, il suffit de faire parvenir une lettre de motivation à :

**RAMPA TRAVAUX PUBLICS**

Agence Nord Rhône Alpes – Lyon

148 Boulevard Yves Farge

69007 LYON

Une sélection s'opèrera au terme d'un entretien avant l'insertion au CFA.

## Un jardin naturel, quelques astuces

### TERRASSES, ALLÉES ET COURS

Pour enlever les herbes indésirables, la recette la plus simple et efficace consiste à leur administrer de l'eau bouillante ou de la vapeur d'eau brûlante.

### COMPOST

C'est la baguette magique du jardinier, puisqu'il nourrira le sol et lui donnera tous les éléments vivants et nutritifs dont il a besoin. Il peut se faire avec les produits végétaux du jardin et des déchets végétaux de votre cuisine.

### ARBRES FRUITIERS

Choisissez des espèces résistantes et adaptées à notre climat, supprimez les rameaux abîmés et n'oubliez pas d'ôter les fruits gâtés en hiver.

### ROSIERS

Les rosiers embaument un jardin de leurs parfums, mais ce sont des plantes fragiles qui demandent du soin. Pour éviter de devoir les traiter, privilégiez des espèces résistantes, plantez-les au soleil et pas trop serrés. Nourrissez-les régulièrement de compost.

## Aide aux projets citoyens des jeunes

La région Rhône-Alpes met en place un dispositif de soutien à l'initiative des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Il s'agit de les aider à concrétiser un projet à destination d'autres jeunes et dans n'importe quel domaine. Les idées doivent être des premières créations, avoir une notion de citoyenneté et revêtir une certaine originalité.

Les jeunes intéressés peuvent demander un dossier de candidature auprès de la région Rhône-Alpes (téléchargement possible sur le site Internet de la région).

Renseignements :

[www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr) rubrique « jeunes citoyens »

[DSJA@rhonealpes.fr](mailto:DSJA@rhonealpes.fr)

Service jeunesse 04.72.59.59.64



## Feu et bruit... Respect du voisinage

### RAPPEL DES ARRÊTÉS PORTANT RÉGLEMENTATION

#### Extrait de l'arrêté municipal n° 114/2003 portant réglementation des feux

**Article 1 :** « Il est interdit de brûler les déchets, de quelque nature qu'ils soient (y compris les déchets verts) :

- dans les zones habitées à moins de 100 mètres des habitations,
- dans la zone artisanale des Tattes,
- dans la zone industrielle des Grands Champs Sud ».

Cet arrêté pourra être plus restrictif en période de sécheresse.

#### Extrait de l'arrêté municipal n° 55/2002 portant réglementation des bruits de voisinage



**Article 4 :** « Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h 00 à 20 h 00
- le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00
- les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

#### Ils sont strictement interdits le dimanche »

Les horaires n'empêchent pas qu'il faut avoir à l'esprit que la notion de durée et de répétition du bruit est à prendre en compte. Ainsi une musique très forte ou une pompe de piscine mal isolée peuvent tout à fait générer autant de nuisance qu'une tondeuse à gazon. Respectons ces consignes de bon voisinage.

Ces deux arrêtés sont à votre disposition, dans leur intégralité, au secrétariat de la mairie, sur simple demande.



## Assainissement - rappel

Si vous rencontrez des problèmes sur votre réseau d'assainissement, veuillez contacter la société VEOLIA, mandatée par la Communauté de Communes du Genevois au : 0810 000 777 – 24 h / 24 h.





## Passeports — délivrance gratuite aux mineurs de moins de 15 ans

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, le passeport est délivré aux mineurs de moins de 15 ans à titre gratuit et ce, pour 5 ans. Cette nouvelle règle est due au fait qu'il n'est plus possible d'inscrire les mineurs de moins de 15 ans sur le passeport des parents.

Le passeport électronique est donc remis, sans condition d'âge, à tout français qui en fait la demande.

La validité des passeports est de 5 ans pour les mineurs et de 10 ans pour les majeurs.

### Tarifs :

Adulte : 60 €

Mineur de plus de 15 ans : 30 €

Mineur de moins de 15 ans : gratuit

Nous vous rappelons que les personnes, qui disposent d'un passeport à lecture optique délivré avant le 25 octobre 2005, sont dispensées de visa pour les Etats Unis.

Consulat des Etats Unis : 04.78.38.36.88



## Recensement Service National



A l'âge de 16 ans, les jeunes hommes et les jeunes femmes sont soumis à l'obligation de recensement militaire.

Je suis né(e) en	J'aurai	Je dois me présenter à la Mairie en
Juillet 1991	16 ans	Juillet - Août 2007
Août 1991	16 ans	Août - Septembre 2007
Septembre 1991	16 ans	Septembre - Octobre 2007
Octobre 1991	16 ans	Octobre - Novembre 2007

Afin de se faire recenser, les pièces à fournir sont :

- le livret de famille,
- la carte nationale d'identité française,
- le justificatif de domicile.

L'attestation de recensement délivrée par la Mairie **est nécessaire** pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le fichier du service national avec les données du recensement servira également à l'inscription automatique sur les listes électorales.

**Si vous avez omis de vous inscrire dans les délais, vous devez vous présenter dès à présent en Mairie pour y être régularisé.**

**Pour les jeunes ayant la double nationalité**, veuillez vous référer au « Viry actualité » de juin 2006 ou contacter le secrétariat de la Mairie au 04.50.04.70.26.

## Correspondant défense

Vous venez d'être recensé(e) dans le cadre du parcours de citoyenneté.

L'année de vos 17 ans, vous serez convoqué(e) à la « journée d'appel de préparation à la défense » (J.A.P.D.)

Sachez qu'il existe au sein de la mairie, un « correspondant défense », Olivier Gauthier, qui pourra vous donner des renseignements et des adresses utiles si vous êtes intéressé(e) par une carrière militaire. Tél : 04.50.04.70.26.

## MAIRIE

**Service accueil/état civil** Tél : 04.50.04.70.26 – Fax 04.50.04.70.70

Lundi de 13h30 à 17h00  
 Mardi de 13h30 à 18h30 (juillet-août 13h30-17h00)  
 Mercredi de 13h30 à 17h00  
 Jeudi de 13h30 à 17h00  
 Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

**Service urbanisme** (Tél : 04.50.04.70.72) et **Secrétariat technique** (Tél : 04.50.04.70.71)

Mardi de 13h30 à 18h30 (juillet-août 13h30-17h00)  
 Jeudi de 13h30 à 17h00  
 Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

**E.H.P.A.D. « Les Ombelles »** (Maison de retraite) ..... 04.50.04.79.04

## MULTI ACCUEIL « AUX PAYS DES P'TITS PLOUX »

(crèche – halte garderie) ..... 04.50.04.76.84

**A.D.M.R.** (Aide à domicile en milieu rural) ..... 04.50.04.86.45

## ECOLES DE VIRY

Ecole primaire - Chef lieu : ..... 04.50.04.72.27

Ecole primaire - Malagny : ..... 04.50.04.75.75

Ecole maternelle - Chef Lieu : ..... 04.50.04.80.80

**Hôpital de Saint-Julien-en-Genevois** ..... 04.50.49.65.65

**Pompiers** ..... 18

**Gendarmerie** ..... 17

**SAMU** ..... 15

**MJC de Viry** ..... 04.50.04.84.13

**Bibliothèque (www.genevois-biblio.fr)** ..... 04.50.04.77.96

**Assistante sociale** pôle de St Julien ..... 04.50.49.49.50

**Trésorerie de St Julien** ..... 04.50.49.08.97

**Office de Tourisme (www.tourisme-genevois.fr)** ..... 04.50.04.71.63

**Service assainissement** (Communauté de Communes du Genevois) ..... 04.50.95.91.46

**Urgence assainissement** ..... 0 810 000 777

**EDF - Dépannage** ..... 0 810 333 074

**Déchetterie de Vulbens** ..... 04.50.04.64.08

- De novembre à février :  
 Du lundi au vendredi de 9h00-12h00 / 14h00-17h30  
 Samedi : 9h00-17h30

- De mars à octobre  
 Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00  
 Samedi : 9h00-17h30

**Déchetterie de Neydens** ..... 04.50.04.41.67

- De novembre à février :  
 Du lundi au samedi de 9h00 à 17h30  
 - De mars à octobre  
 Du lundi au samedi : 9h00 à 18h00

**Centre anti-poisons** ..... 04.78.54.14.14 (Lyon)  
 ..... 04.76.42.42.42 (Grenoble)

**S.O.S. Amitié Annecy** ..... 04.50.27.70.70

## Numéros d'urgence pour les jeunes

Suicide écoute ..... 01.45.39.40.00

Drogues info service (gratuit) ..... le 113 ou 0.800.231.313  
 (à partir d'un portable, prix communication normale) ..... 01.70.23.13.13

Sida info service ..... 0.800.840.800



## *JUIN*

---

**23 juin** : fête des écoles organisée par l'A.P.E. de Viry

fête de la M.J.C.

**30 juin** : fête de l'école organisée par l'A.P.E. de Malagny

## *JUILLET*

---

**Du 4 juillet au 3 août** : centre de loisirs organisé par la M.J.C.

**Du 9 au 27 juillet** : chantiers éducatifs

**13 juillet** : pièce de théâtre « Le bal des voleurs » jouée par l'équipe des Pantaisistes  
sous le chapiteau au terrain de foot

**14 juillet** : repas et bal sous chapiteau organisés par l'Etoile Sportive de Viry et la Commune

## *AOÛT*

---

**Du 15 août au 9 septembre** : tournoi interne homologué organisé par le Viry Tennis Club

**Du 20 au 29 août** : centre de loisirs organisé par la M.J.C.

## *SEPTEMBRE*

---

**8 septembre** : journée d'inscriptions du Viry Tennis Club

**8 septembre** : portes ouvertes de la M.J.C.

**Les 15 et 16 septembre** : vogue et course sur prairie  
organisée par l'association des Sports Mécaniques de Viry



## OCTOBRE

Fête du Cidre et de la Pomme (date à confirmer)

**6 octobre** : nouvel an du Viry Tennis Club

**14 octobre** (date à confirmer) : repas des anciens

## SANS OUBLIER VOS RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

**Tous les mercredis de 8 h 00 à 17 h 30 SAUF JUILLET ET AOUT :**

«Les mômes'an magiques» organisés pour les enfants de 6 à 12 ans par la M.J.C. de Viry.

Les activités reprendront le 5 septembre.

**Tous les samedis matin** : marché rue du Marronnier.

Les articles, pour le bulletin d'octobre, devront parvenir à la Mairie, **avant le 10 septembre prochain.**

Contact : Séverine et Emilie 04.50.04.52.19

### COMMUNE DE VIRY

Directeur de publication : Jean-Pierre BUET

Responsable de la rédaction : Commission communale d'information

Conception et réalisation : Recto-Verso Annecy le Vieux

Impression : Imprimerie Nouvelle - Belley

Tirage : **1700 exemplaires**

Parution et dépôt légal : **juin 2007**

